

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres :
En exercice 27
Présents 24
Votants 26
Quorum 14

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202855-20241216-DCM_2024_12_05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2024

L'an deux mille vingt quatre

Le : 16 décembre

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-ROMAIN-LE-PUY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian SOULIER, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 décembre 2024

PRESENTS Christian SOULIER, Gérard DI FRUSCIA, Annie OSTARD, Pierre MARCOUX, Maryse RODRIGUEZ, Sébastien OLIVIER, Véronique GENEVRIER, Yvette VERNIERE, Yves LE GRIEL, Alain MAISSE, Françoise BUSALLI, Guylaine FAYOLLE, Christine FELIX, Nathalie FERNANDEZ, Nathalie CHARLES, Cyrille GENEVRIER, Charlélie ARNAUD, Martine MEILLIER, André GACHET, Marie-Laure JACQUEMOND, Michel VALERY, Christophe CAVE, Sébastien DE ARAUJO, Marjorie COMBE.

ABSENTS : Angelo MANIERI, Cyril RONZE, Marine TOINON.

POUVOIRS : Angelo MANIERI à Véronique GENEVRIER, Marine TOINON à Françoise BUSALLI.

SECRETAIRE : Sébastien OLIVIER.

Délibération n°2024_12_05

OBJET : TARIFS COMMUNAUX 2025.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1111-2, L.2121-239, L. 23331-2 et L.2331-2,

Vu la délibération n°2023_12_10 du conseil municipal en date du 14 décembre 2023 fixant les tarifs communaux 2024,

Considérant que le Conseil Municipal est compétent pour créer et adopter les tarifs s'appliquant aux prestations municipales,

Considérant que le Conseil Municipal doit annuellement se prononcer sur le montant des tarifs municipaux,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (24 voix pour, 2 abstentions) :

- approuve les tarifs communaux, à compter du 1^{er} janvier 2025, conformément au tableau présenté ci-dessous :

Tarifs
Année 2025

Mise à disposition de la salle Clavelloux

Habitants de la commune

Location (du vendredi midi au dimanche midi)	
tarif hiver (du 1er novembre au 31 mars)	450,00 €
tarif été (du 1er avril au 30 octobre)	400,00 €
Journée supplémentaire	155,00 €
Soirées privées d'associations communales <i>(gratuité de la location 1 fois par an ; les autres charges restent dues)</i>	160,00 €
Soirée privative d'associations ou entreprises du territoire Lfa	1 000,00 €
Assemblée générale sans repas	270,00 €
Assemblée générale en semaine avec repas	550,00 €

Autres charges

Caution	2 000,00 €
Caution tri sélectif	50,00 €
Participation au nettoyage	140,00 €
Prêt vaisselle (uniquement pour associations et habitants de St-Romain sur présentation de justificatifs)	0,00 €
Dérangement alarme	60,00 €
Gratuité aux établissements scolaires saint-romanais	
Gratuité pour toute utilisation par le comité des fêtes	

Mise à disposition du Club de l'Amitié

Caution	150,00 €
---------	----------

Photocopies / Impression de documents

Particuliers

Papier blanc A4 Impression noir et blanc	0,20 €
Papier blanc A4 Impression couleur	0,50 €
Papier blanc A3 Impression noir et blanc	0,40 €
Papier blanc A3 Impression couleur	1,00 €

Associations

Papier blanc A4 Impression noir et blanc	<i>Gratuit jusqu'à 500 copies</i>
Papier blanc A4 Impression noir et blanc	<i>Au-delà 0,20 euros/copie</i>
Papier blanc A4 Impression couleur	<i>Gratuit jusqu'à 20 copies</i>

Papier blanc A4 Impression couleur	<i>Au-delà 0,50 euros/copie</i>
Papier blanc A3 Impression noir et blanc	<i>Gratuit jusqu'à 250 copies</i>
Papier blanc A3 Impression noir et blanc	<i>Au-delà 0,40 euros/copie</i>
Papier blanc A3 Impression couleur	<i>Gratuit jusqu'à 10 copies</i>
Papier blanc A3 Impression couleur	<i>Au-delà 1 euros/copie</i>

Insertions publicitaires dans le bulletin municipal

Petite taille (9,5* x 6,5 cm)

1 insertion par parution :

1 parution	48,00 €
3 parutions	96,00 €

2 insertions par parution :

1 parution	96,00 €
3 parutions	192,00 €

Taile moyenne (19,2 x 6,5 cm)

1 insertion par parution :

1 parution	96,00 €
3 parutions	192,00 €

2 insertions par parution :

1 parution	192,00 €
3 parutions	384,00 €

Page complète (4ème de couverture)

1 parution	384,00 €
3 parutions	768,00 €

Concessions funéraires

Columbarium (par case)

15 ans	342,00 €
30 ans	855,00 €
50 ans	1 277,00 €

Cimetière (par m²)

15 ans	56,00 €
30 ans	100,00 €
50 ans	140,00 €

Taxes funéraires

Exhumation d'un corps	39,75 €
Fermeture/scellement de cercueil	22,75 €

Droits de place

Par mètre linéaire et par jour	0,50 €
--------------------------------	--------

Occupation du domaine public par les commerçants du centre ville

Par mètre carré et par an	2,40 €
---------------------------	--------

Location Préau Hildegarde

40,00 €

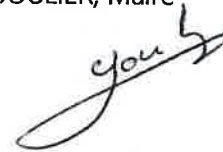
Navette

Trajet vers ou depuis Montbrison ou Précieux
Trajet dans Saint-Romain-le-Puy
Trajet vers ou depuis Sury-le-Comtal

1,00 €
0,50 €
1,00 €

- de charger Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Suivent les signatures,
Copie certifiée conforme,
Saint-Romain-le-Puy, le 18 décembre 2024
Christian SOULIER, Maire



Le Secrétaire de séance,
Sébastien OLIVIER



Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le : 20-12-2024
Publié ou Notifié
le : 20-12-2024